

Approbation du dossier d'expertise relatif à la
rénovation du bâtiment 3R2 – CPER 2015-2020.

Conseil d'administration du 6 juillet 2015

Délibération 2015/07/CA-111

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L.712-1 et L.712-3 ;

Vu les statuts de l'Université Toulouse III – Paul Sabatier et notamment son article 28 ;

Vu le dossier d'expertise du 24 juin 2015 version 0.1

Après en avoir délibéré, les conseillers approuvent le dossier d'expertise relatif à la rénovation du bâtiment 3R2 – CPER 2015-2020.

Toulouse, le 6 juillet 2015
Le Président



Bertrand MONTHUBERT

Nombre de membres : 30
Nombre de membres présents ou représentés : 14

Nombre de voix favorables : 14
Nombre de voix défavorables : 0
Nombre d'abstentions : 0
Ne prennent pas part au vote : 0